



Compte rendu de la rencontre avec l'association du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne

Lieu : Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne

Date : Vendredi 31 janvier 2026

Participants

- Membres de l'association du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne : Thierry Guenal (président) et Dominique Sauger (trésorière)
- Représentants de la liste municipale : Patrice Bazin / Florence Laroche / Jean Marc Mercier

Objet de la rencontre

Échanges autour :

- de la suppression du Point Information Tourisme et de la subvention intercommunale associée,
- du positionnement futur du Prieuré dans l'organisation touristique communautaire,
- et des questions relatives aux travaux, à la restauration du bâtiment et aux modalités de financement

1. Rappel du contexte : suppression du Point Information Tourisme

Les représentants de l'association ont souhaité obtenir des précisions sur les raisons ayant conduit, à l'époque, à la suppression du Point Information Tourisme du Prieuré.

Il a été rappelé que :

- En **2017**, lors de la fusion des trois communautés de communes, une harmonisation des compétences a été engagée.
- Concernant le **tourisme**, la nouvelle Communauté de communes Loire Layon Aubance a fait le choix de **conserver uniquement deux offices de tourisme** (Brissac-Quincé et Chalonnes-sur-Loire).
- Les **Points Information Tourisme** ainsi que les **syndicats d'initiative** ont été supprimés.
- Les motivations avancées étaient :
 - simplifier l'organisation dans un premier temps,
 - éviter une multiplication des demandes de subventions associatives.

2. Réflexion actuelle sur le rôle du Prieuré

Les échanges ont mis en évidence la place du Prieuré au sein du patrimoine communal et même du rayonnement intercommunal.

Le questionnement autour de son positionnement comme « **porte touristique, patrimoniale et culturelle** » du territoire ouvre aujourd'hui une perspective nouvelle.

Le territoire dispose actuellement de deux offices de tourisme. Il a été évoqué la possibilité de **renforcer le maillage territorial** en créant deux sites relais stratégiques.

Deux « portes d'entrée patrimoniales » pourraient ainsi être envisagées :

- **À l'est** : le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, situé sur l'itinéraire de la Loire à Vélo en direction de Saumur.
- **À l'ouest** : le Château de Champtocé.

3. Éléments relatifs au bâtiment et aux travaux

Deux points ont été précisés concernant l'état du bâtiment et les perspectives de restauration :

3.1 Travaux de remise aux normes

La première phase de travaux est confirmée avec une mise aux normes de l'électricité.

Il sera nécessaire d'avoir une estimation pour l'ensemble des travaux de remise aux normes électriques et de sécurité.

3.2 Salle des peintures : restauration et financement

En réponse aux questions de l'association concernant la restauration de la salle des peintures et les modalités de financement, il a été indiqué qu'un co-financement entre partenaires privés, commune et DRAC sera étudié.

4. Valorisation du travail associatif

Les représentants de la liste municipale ont tenu à souligner :

- le dynamisme de l'association du Prieuré,
- la richesse de sa programmation culturelle tout au long de l'année,
- et l'importance du site dans le patrimoine de Brissac Loire Aubance, aux côtés du château de Brissac et du presbytère de Charcé.

5. Conclusion

Les représentants de la liste municipale ont réaffirmé leur volonté de défendre l'amélioration du maillage touristique et d'accompagner les réflexions autour de la valorisation du Prieuré, s'ils sont élus.